



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 20E PERE LACHAISE
6 RUE PAGANINI
75972 PARIS CEDEX 20

Vos références

Numéro fiscal (C) : 03 20 363 971 186

Référence de l'avis : 22 75 0332736 25

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

BAT A GARDIE
4 RUE DE LA CHINE

75020 PARIS

Numéro FIP : 755 52 90 0402288789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 06/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 75043

JALIL NOELLE
BAT A GARDIE
4 RUE DE LA CHINE
75020 PARIS

Somme qu'il vous reste à payer

32,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2022.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP PARIS 20E PERE-LACHAISE
SAID PRAIRIES
6 RUE PAGANINI

75972 PARIS CEDEX 20

Compte qui sera débité : FR76 3000 3039 470X XXXX XXX9 476

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020C20C6C971518PAS1A22

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Revenu fiscal de référence : 23 308

Nombre de parts : 1,50

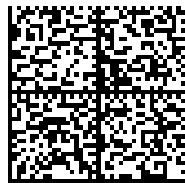
Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : JALIL



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,50

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	25897			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2590			
Salaires, pensions, rentes nets.....	23307			23307
Revenu brut global.....				23307
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				23307
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				877
Décote.....				- 393
Impôt avant réductions d'impôt.....				484
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			183	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 183
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				301
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				301
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 269
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....				32
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				32
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				23308
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				1

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2020.....	16062	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 8228

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401